



Nantes, le 10 février 2017

## **Tripode : que valent vraiment les engagements de Jean-Marc Ayrault ?**

M. le Ministre des Affaires Étrangères et du Développement International a annoncé le 3 février devant ses agents nantais avoir relancé la demande de classement du Tripode en site amianté dans une lettre conjointe avec Michel Sapin, ministre de l'Économie et des Finances au Premier Ministre.

Ce courrier ne nous a pas été communiqué.

Néanmoins, les fédérations des Finances ont été destinataires le 8 février d'un message de Bercy où on leur indique que :

*... le ministre a signé, conjointement avec le ministre des affaires étrangères et du développement international, un courrier saisissant le Premier ministre d'une **demande d'évolution du cadre législatif et réglementaire** permettant la reconnaissance du Tripode en site amianté. "*

L'Intersyndicale s'interroge :

- A aucun moment, les autorités politiques ne nous ont informés de l'existence d'un obstacle d'une telle nature ;
- Toute évolution législative est désormais impossible puisque le Parlement a clos ses travaux pour le quinquennat actuel ;
- Il existe un décret pour le secteur maritime du ministère de l'environnement qui peut être transposé simplement, sans nouvelle évolution législative ni réglementaire. Il suffit pour cela que les ministères reconnaissent le caractère professionnel des expositions, ce qu'ils se refusent à faire depuis 2 ans.

Alors, vrai engagement ou bluff politicien des Ministres ? Nous attendons de voir.

**Nous en appelons au Premier Ministre, M. Cazeneuve, puisqu'il a été sollicité pour un arbitrage par les 2 ministères concernés, pour une décision de classement ferme et immédiate.**

Rappelons que M. Cazeneuve s'était engagé personnellement à ce classement en tant que ministre de Bercy le 8 octobre 2013.

Pour sa part, c'est ce que l'Intersyndicale réaffirmera avec ses Unions Départementales lors de l'entrevue à la Préfecture qui leur a été accordée pour le 16 février à 17H.

**L'Intersyndicale poursuit sa préparation des actions organisées le 27 février, 12ème anniversaire de la destruction du Tripode.**

Pour mémoire, 1800 agents de l'État issus de l'Insee, du Trésor Public, du Ministère des Affaires Étrangères et du restaurant interadministratif ont été exposés intensément à l'amiante dans l'immeuble Tripode Beaulieu à Nantes entre 1972 et 1993.

A cause de cette présence massive d'amiante, la tour a été évacuée de ses occupants en 1993, désamiantée et détruite en 2005.

### **Contacts :**

Francis Judas : 06 80 73 40 33 Pierric Onillon : 06 80 34 29 73

Yvon Kerhervé : 06 51 47 88 46

Contacts Intersyndicale : <mailto:solidaritetripode@gmail.com>